LEGENDE PAP

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

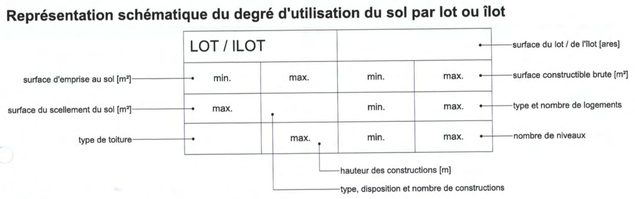

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I,II,III,... nombre de niveaux pleins
- +1,2... R nombre d'étages en retrait
- +1,2... C nombre de niveaux sous combles
- +1,2... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi maisons isolées
- x-mj maisons jumelées
- x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes des toitures

- tp toiture plate
- tx(y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant corps

Délimitation des lots/îlots

- lot projeté / îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min.x % pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x.% à x.% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée /haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Courbes de niveaux / Niveaux altimétriques

- Niv. réf. / Alt. 282.75 Niveau altimétrique de référence
- 282.50 Niveau altimétrique existant
- 282.50 Niveau altimétrique projeté

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu

Espaces extérieurs privés et publics

- Surface scellée avec couverture végétale d'au moins 30cm
- Surface scellée avec couverture végétale d'au moins 15cm

Autres

- Accès parking Accès au parking souterrain
- Rampe d'accès au parking souterrain
- Délimitation emplacements de stationnement
- 240 Cotation règlementaire
- B Localisation plan de coupe

FOND DE PLAN - Plan de délimitation du périmètre
Geocad s.a.r.l.
Géomètres officiels n° 07306-TOP2-05 du 03/10/19

PLAN PAP 1:250

LOT 1		17a00ca	
-	1020	-	3670
1370	1 onc	-	39-c
tp	ha - 22.45	I	3S + V + 1R

N

COUPE BB 1:250

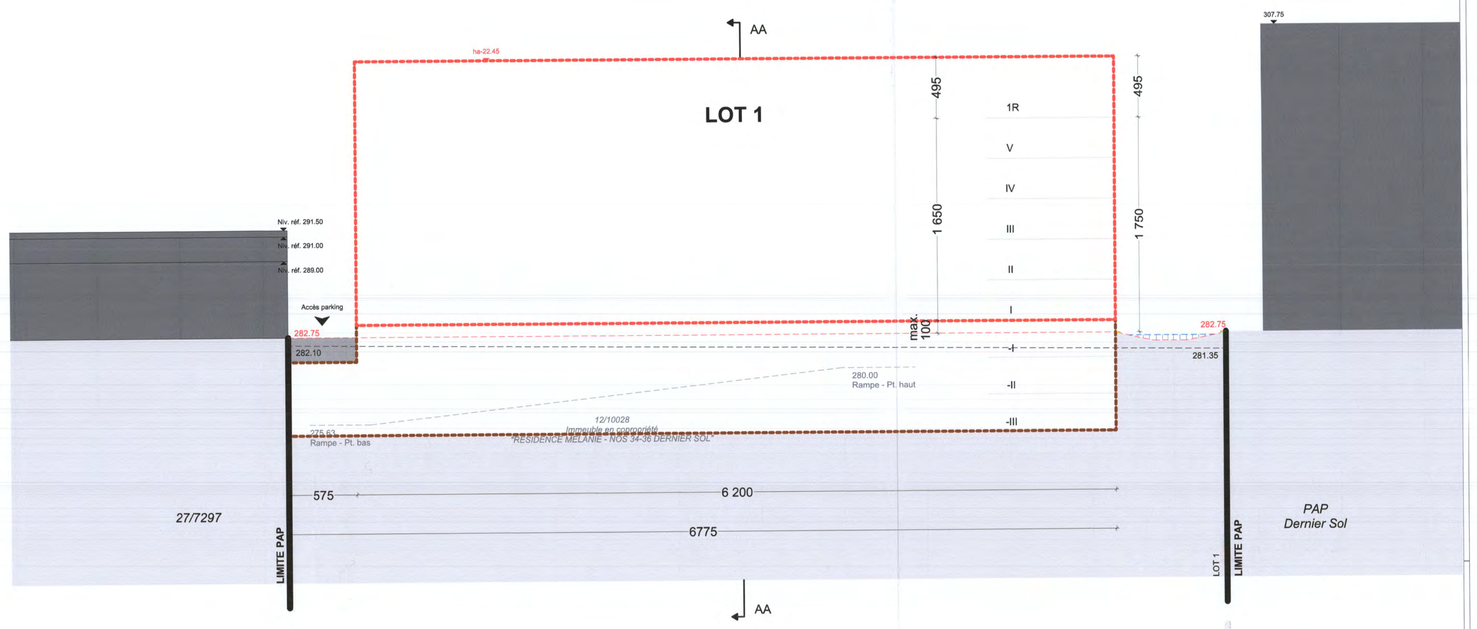

COUPE AA 1:250

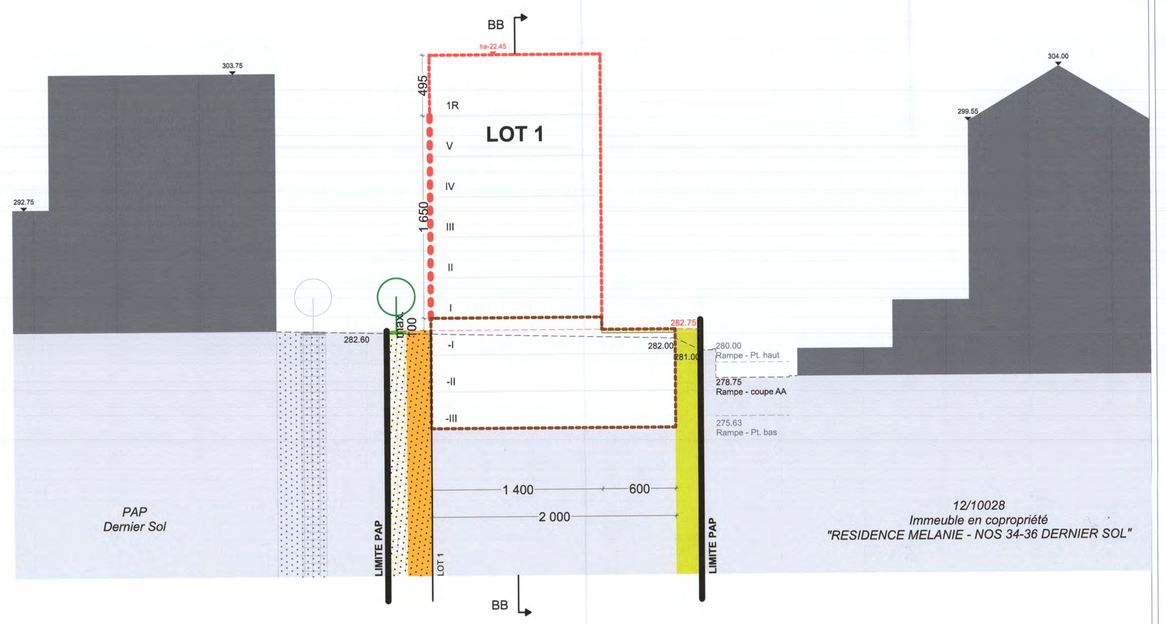

Référence: 19187126C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 24/05/2022
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

appartient à la délibération
du conseil communal
du 31 janvier 2022
référence n° 82a/2019/8

CHAQUE NOUVELLE REVISION ANNULE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS. CE PLAN EST PROPRIETE DE L'ARCHITECTE ET NE PEUT ETRE TRANSMIS A UN TIERS SANS L'AUTORISATION DE L'AUTEUR. TOUTES LES COTES SONT A CONTROLER ET A VERIFIER PAR L'ENTREPRENEUR AVANT EXECUTION DES TRAVAUX. TOUTES DIFFERENCES CONSTATEES MEME MINEURES SONT A SIGNALER SANS DELAI A L'ARCHITECTE.

PROJET

Plan d'Aménagement Particulier - Nouveau Quartier "Dernier Sol CH"

Parcelles 12/10029 & 16/10024
Section HoB de Bonnevoie
L-2611 | Luxembourg
LUXEMBOURG

OBJET

PAP - NQ - Partie Graphique

MAITRE DE L'OUVRAGE

BRO invest
24, route d'Arlon
L-8008 | Strassen
LUXEMBOURG

NUMEROTATION

1076-20210629_PAP NQ-PG
ind.A_Version_modifiée

DENOMINATION

PAP - NQ
Dernier Sol CH

LOCALISATION

MODIFICATIONS

Ind	Date	
a	13/01/2022	Modifications suite avis Ministère

DATE 29/06/2021 ÉCHELLE 1/250

UMA Urban Management Architecture
8a, rue des Cerisiers L-8413 Steinfort
T. +352 20 60 60 65 M. +352 621 428 782
www.uma-archi.lu